

---

## PARTIE OFFICIELLE

---

### NOMINATION ECCLÉSIASTIQUE

Par décision de Son Éminence le Cardinal Archevêque :  
M. l'abbé J.-S. THÉBERGE, vicaire au Cap Saint-Ignace, a  
été nommé curé à Sainte-Apolline.

---

## PARTIE NON OFFICIELLE

---

### CAUSERIE DE LA SEMAINE

#### PRIONS POUR LA BELGIQUE

La grande voix du Pape s'est fait de nouveau entendre au monde entier pour revendiquer, au nom de la justice divine, le respect du droit et pour condamner les honteuses violations du droit divin et du droit humain commises en Belgique par les autorités militaires allemandes. " Si l'autorité des lois est négligée ou méprisée, a déclaré Sa Sainteté Benoît XV, dans son allocution consistoriale du 4 décembre dernier, c'est la discorde qui domine avec les passions de l'égoïsme, et alors, les intérêts privés comme les affaires publiques, tout tombe dans la plus grande perturbation ."

*On le voit, en effet, a continué le Souverain Pontife, dans le bouleversement général des peuples, par le traitement indigne infligé aux choses sacrées et aux ministres du culte, malgré la dignité ecclésiastique dont ils sont investis, et bien qu'ils soient inviolables de par le droit divin et le droit des gens. On le voit par les nombreux citoyens pacifiques, même de l'âge le plus jeune, qui sont éloignés de leurs foyers au milieu des larmes de leurs mères, de leurs épouses et de leurs enfants.*

Et le Souverain Pontife déclare frapper de nouveau de sa réprobation " toutes les iniquités commises en cette guerre partout où elles se font et quels que soient leurs auteurs."